

Montbéliard, le 19 août 2025



**SYNDICAT CGT DES
TERRITORIAUX DE PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION**

8 Avenue des alliés
25200 Montbéliard
cgt@agglo-montbeliard.fr

À l'attention de Monsieur Charles DEMOUGE, Président de Pays de Montbéliard Agglomération

Objet : Dépôt de préavis de grève – mois de septembre 2025

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du Code du travail, le syndicat CGT des Agents Territoriaux de Pays de Montbéliard Agglomération dépose, par la présente, un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents de Pays de Montbéliard Agglomération, tous services et catégories confondus, pour la période du lundi 1er septembre 2025 à 0h00 au mardi 30 septembre 2025 à 24h00, incluant les agents travaillant de nuit.

Ce préavis fait suite aux annonces récentes du Premier Ministre qui ouvrent un chantier d'austérité sans précédent, et qui constituent une attaque frontale contre les droits des travailleuses et travailleurs, des retraité·es, des privé·es d'emploi, et des agents du service public.

Ces annonces prévoient notamment :

- Le gel des pensions de retraite, des prestations sociales, des budgets des services publics et des salaires des fonctionnaires ;
- Le vol de deux jours fériés, dont le 8 mai, symbole de la victoire contre le nazisme ;
- Le déremboursement de médicaments et de consultations, y compris pour les malades en affection longue durée
- La suppression de 3 000 postes de fonctionnaires et le non-remplacement d'un poste sur trois, affaiblissant gravement les missions de service public ;
- La privatisation et la vente du patrimoine public ;
- Un durcissement inédit des règles d'indemnisation du chômage ;
- Des mesures de remise en cause généralisée des droits des salarié·es, pouvant être imposées par ordonnances.

Nous refusons que les agents et les populations subissent les conséquences d'une politique qui choisit de faire payer les plus fragiles tout en épargnant les plus riches et les grandes entreprises,

déjà bénéficiaires de 73 milliards d'euros de baisses d'impôts annuelles et de 211 milliards d'aides publiques.

Nos revendications :

- **Abandon immédiat de l'ensemble des mesures d'austérité annoncées par le gouvernement ;**
- **Revalorisation immédiate et significative du point d'indice et des régimes indemnitaires ;**
- **Maintien et développement des services publics de proximité, avec les moyens humains et matériels nécessaires**
- **Garantir les droits à la retraite, aux prestations sociales et à une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous ;**
- **Défense des jours fériés et du temps de repos ;**
- **Arrêt des suppressions de postes et de toute privatisation des missions publiques.**

Ce préavis couvre tous les agents souhaitant cesser le travail, y compris par des débrayages, sur tout ou partie de la période indiquée.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ces revendications, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicales.

Tassadit TAHAROUNT,
Secrétaire Générale du Syndicat CGT des
Territoriaux de Pays de Montbéliard
Agglomération